

Les pères et la paternité en Grande-Bretagne

Fathers and Fatherhood in Britain

Los padres y la paternidad en Gran Bretaña

Louie Burghes

Numéro 37, printemps 1997

Politiques du père

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/005064ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/005064ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Burghes, L. (1997). Les pères et la paternité en Grande-Bretagne. *Lien social et Politiques*, (37), 33–41. <https://doi.org/10.7202/005064ar>

Résumé de l'article

S'agissant d'élever les enfants, les mères ont longtemps monopolisé l'attention en Grande-Bretagne. Aujourd'hui, le débat public et les médias se tournent vers les pères, et l'on commence à découvrir les études consacrées, depuis plus de vingt ans, aux pères et à la paternité. L'auteur exploite ces matériaux pour examiner le rôle des pères au foyer et au travail (au sein de la famille et en tant que pourvoyeurs), les conséquences de l'absence du père pour les enfants, les mesures de soutien à la paternité et l'évolution des lois touchant la paternité.

Les pères et la paternité en Grande-Bretagne

Louie Burghes

En Grande-Bretagne, la mère a longtemps tenu le premier rôle auprès des enfants. Le père, au mieux, faisait office de figurant. Ces dernières années, pourtant, les médias, la télévision, la publicité, l'opinion publique le mettent à l'avant-scène. La société en général et la classe politique en particulier s'intéressent à ce qu'il fait, ne fait pas ou devrait faire. Cette nouvelle popularité n'a pas manqué d'attirer l'attention sur les travaux de recherche consacrés aux pères depuis plus de vingt ans. L'article qui suit en donne un aperçu¹.

La visibilité croissante du père manifeste la préoccupation des Britanniques pour son rôle, ses responsabilités et son influence, et témoigne d'une évolution des valeurs en ce qui a trait au contenu et à l'ampleur de son intervention.

De plus en plus, on attend de lui qu'il s'occupe de ses enfants dès leur naissance (sinon avant), et le *nouveau* père est censé assumer une part égale de la charge parentale au sein d'une relation de couple non moins égalitaire. Ces représentations ne font évidemment pas consensus — celle du père pourvoyeur et autoritaire conserve des défenseurs (Orbach, 1994) — et comprennent une part de généralisations et de simplifications. Le risque est grand en effet, aujourd'hui comme autrefois, de sous-estimer la diversité des rôles et des comportements paternels (McKee et O'Brien, 1982).

On doit écarter d'emblée l'idée d'une unanimité sur la définition du rôle actuel du père. L'« homme nouveau », aussi attentif à ses enfants que sa partenaire et entretenant avec elle des rapports marqués au coin de l'égalité, est un idéal qui se répand chez les jeunes mais

demeure accessible seulement à une minorité de parents. Combien réussissent à l'atteindre, sous l'accumulation des contraintes d'ordre pratique, institutionnel et culturel qui pèsent sur eux et dont les moindres ne sont pas celles du marché du travail (Hoschild, 1995)? Sait-on d'ailleurs si le discours des médias sur la nouvelle paternité reflète le point de vue de tous les parents: certains ont sans doute une conception plus traditionnelle des rapports familiaux².

Si, autrefois, le dévouement paternel n'avait pas le contenu qu'on lui donne aujourd'hui, les pères jouaient néanmoins un rôle réel dans la vie de leurs enfants (Kraemer, 1995). Nous risquons fort, encore une fois par simplisme, de méconnaître la diversité de leurs rapports avec leurs enfants et les contraintes sociales qui les empêchaient d'assumer ou de se reconnaître un rôle plus actif ou

34

différent. Il ne faut pas oublier que, jusqu'à l'adoption de la loi sur la garde des enfants en bas âge (« Infants Custody Act »), en 1839, les jeunes enfants étaient automatiquement confiés à leur père en cas de rupture familiale.

On juge souvent de la relation pères-enfants à partir des comportements maternels : la paternité n'est définie ni indépendamment de la maternité, ni surtout par les pères eux-mêmes. Un tour d'horizon des travaux sur les pères et la paternité montre en effet que les hommes ont livré bien peu d'information sur leur expérience de la paternité et sur leurs aspirations de pères. D'où vient donc le projet de paternité qui s'esquisse aujourd'hui et — les pères ne s'étant pas racontés — quelle image de la paternité a-t-on dans le grand public ? Beaucoup de gens pensent que le rôle paternel devrait être axé davantage sur le soin et l'éducation de l'enfant. Mais on ignore si les pères sont disposés à cela autant — ou plus ou moins — que les mères n'en éprouvent le besoin à une époque où elles passent une plus grande part de leur temps sur le marché du travail. Il y a une certaine ironie à demander aux pères de faire davantage pour leurs enfants, et non pas moins, alors qu'ils sont de plus en plus nombreux à vivre séparés d'une partie de leurs enfants, sinon de tous, parce qu'ils ont rompu avec la mère. Souvent aussi, les ex-con-

joints nouent de nouvelles relations amoureuses.

Sous la pression des transformations familiales ainsi induites, la paternité évolue et se diversifie. Lorsque ces hommes fondent une seconde famille avec une femme déjà mère, ils deviennent les « pères sociaux » de ses enfants : pour eux, la paternité biologique se double de la paternité sociale. Non seulement le rôle paternel évolue au sein de la famille nucléaire traditionnelle, mais il doit être redéfini, avec un surcroît d'incertitudes et de tâtonnements, par rapport à des structures familiales plus complexes et à des enfants avec qui le père n'a pas de liens biologiques.

D'autres facteurs — psychologiques, sociaux, économiques — influencent le rôle du père et en accroissent la complexité, en particulier les transformations du travail et l'évolution de l'activité féminine. La participation des mères à la population active, acquise désormais (Joshi et al., 1995), est favorisée par la croissance de l'emploi à temps partiel et par le développement du secteur des services ; par contre, certains secteurs d'emplois masculins plus traditionnels sont en déclin (Elias et Gregory, 1994).

La paternité étant devenue un tel sujet d'actualité, on s'étonne de la rareté et de l'irrégularité des données officielles sur les pères. La présentation des données sociales et économiques ne permet généralement pas de distinguer entre les pères et les hommes sans enfants, sans doute parce que la paternité ne figure que depuis peu parmi les dimensions qui influencent les politiques sociales.

Le père pourvoyeur

Traditionnellement, en Grande-Bretagne, le rôle de pourvoyeur incombe au père, et la mère s'occupe de la maison et des enfants. Certes, le modèle a perdu de sa rigidité, et les possibilités



offertes par le marché du travail ont évolué, de même que les modes de participation à la main-d'œuvre. Pourtant, le père demeure généralement le principal pourvoyeur de la famille, bien que cette fonction ne lui soit plus réservée d'office et que l'universalité de la formule soit entamée.

En Grande-Bretagne, les pères sont à la fois plus susceptibles d'occuper un emploi que les hommes sans enfant et plus susceptibles de travailler à plein temps qu'à temps partiel. Depuis le début des années 1980, leur taux d'activité oscille entre 80 et 90 pour cent, et presque tous ont un emploi à plein temps (Harrow et Moss, 1994).

Néanmoins, au Royaume-Uni, 11 pour cent des pères d'enfants de moins de dix ans étaient sans travail en 1993. Ce taux de chômage était plus élevé que celui de la plupart de nos partenaires européens (European Commission Network on Childcare, 1996).

Il faut aussi remarquer que ces dernières années les taux de chômage sont en hausse et se maintiennent à un niveau élevé chez les jeunes hommes en général et chez les jeunes pères en particulier (Alert, 1996 ; TUC, 1996). Cette situation reflète la transformation des structures du marché du travail, où l'on observe en outre, depuis vingt ans, une chute relative et

absolue des niveaux de rémunération aux plus bas échelons (Elias et Gregory, 1994; Greg et Wadsworth, 1996). Il en résulte aussi bien un retard dans le calendrier de formation des familles — le mariage et les naissances étant remis à plus tard (Kiernan, 1995) — qu'un risque de difficultés financières pour les familles existantes.

Le travail du père influence la situation financière de la famille. Les familles biparentales où le père a un emploi sont en moyenne plus à l'aise financièrement que les familles où le père est chômeur et que les familles avec lesquelles le père n'habite pas (Brannen et al., 1994). La distribution du revenu parmi les familles dirigées par un père seul est plus étendue (Haskey, 1993).

Une caractéristique frappante de l'emploi des pères est le nombre de leurs heures de travail. En 1993, les pères occupés à plein temps au Royaume-Uni travaillaient 48 heures par semaine, soit quatre heures de plus que tous les pères européens (European Commission Network on Childcare, 1996). On constate en outre que les pères d'un premier enfant qui rapportaient le seul

Les pères : données démographiques

Les profils paternels se diversifient. À l'exception des veufs, tous les hommes engendraient autrefois leurs enfants au sein d'un seul et même mariage. Les ruptures d'union, les recompositions familiales et l'augmentation des naissances hors mariage ont changé la réalité.

Les chiffres qui suivent proviennent de la deuxième vague de la British Household Panel Survey (BHPS) de 1992, première enquête sur échantillon à l'échelle nationale comportant des questions adressées aux hommes de tous âges sur leurs enfants. Notons que les données sur la fécondité masculine sont toujours incomplètes dans la mesure où il y a sous-déclaration (volontaire ou non) des naissances par les hommes qui ne vivent pas avec leurs enfants. Les enfants à charge (« dépendants ») sont ici les enfants de moins de dix-huit ans.

Fécondité et situation matrimoniale

Plus les hommes sont âgés, plus ils sont susceptibles d'avoir des enfants. La proportion d'hommes pères est plus faible que la proportion de femmes mères à tous les âges, mais surtout avant 35 ans, preuve que les hommes forment leur famille à un âge plus tardif. Seulement 1 pour cent des hommes de moins de 20 ans sont pères, comparativement à 5 pour cent des femmes du même âge. À la fin de la trentaine, près de 3 hommes sur 10 n'ont pas encore d'enfant.

Dans les groupes d'âge supérieurs, le taux global d'hommes sans enfant est d'environ 14 pour cent, exception faite des 60-69 ans (nés dans les années 1920), dont le taux élevé (près d'un quart) paraît attribuable à la Deuxième Guerre mondiale, qui coïncide avec la période où ils étaient en âge de fonder une famille (ainsi qu'à la mortalité différentielle).

La plupart des pères enquêtés — plus de 8 sur 10 — étaient mariés, comparativement à seulement le quart des hommes sans enfant. Cette différence s'explique en partie par la différence d'âge entre les deux groupes : les pères sont en moyenne plus âgés.

Les pères étaient moins susceptibles de vivre en union de fait que les hommes sans enfant (5 pour cent contre 10 pour cent), et la cohabitation était plus répandue chez les pères plus jeunes. Parmi les

hommes vivant en union de fait au moment de l'enquête, plus de pères que d'hommes sans enfant avaient déjà été mariés (Clarke et al., 1995).

Scolarité et emploi

La corrélation négative entre le niveau de scolarité et l'âge au premier enfant est moins marquée pour les hommes que pour les femmes (Clarke et al., 1995). Environ 19 pour cent des hommes qui ont été pères pour la première fois avant l'âge de 25 ans avaient un diplôme au moment de l'entrevue.

Les pères ont un taux d'activité plus élevé que les hommes sans enfant, le taux le plus élevé étant celui des pères avec enfants à charge (85 pour cent).

Les pères sont également plus susceptibles que les hommes sans enfant d'occuper un emploi de cadre ou un emploi qualifié (31 pour cent contre 25 pour cent). Inversement, les hommes qui ont été pères à un plus jeune âge étaient plus susceptibles d'avoir un emploi manuel au moment de l'entrevue, et moins susceptibles d'occuper un emploi qualifié que les hommes ayant procréé pour la première fois après 35 ans.

Âge à la première naissance

Environ 1 homme sur 3 est devenu père pour la première fois avant l'âge de 25 ans ; 4 hommes sur 10 ont eu leur premier enfant entre 25 et 29 ans. Les pères sont en moyenne plus vieux que les mères à la naissance du premier enfant, ainsi d'ailleurs que des enfants suivants.

Environ 7 hommes sur 10 ont eu un deuxième enfant entre 25 et 34 ans. Ceux, moins nombreux, qui en ont un autre l'ont habituellement après 30 ans.

Nombre d'enfants

Le nombre moyen d'enfants déclaré par les pères est inférieur au nombre moyen déclaré par les mères. La raison peut en être que les hommes ont moins d'enfants que les femmes à chaque âge, qu'ils ne déclarent pas tous leurs enfants, ou que les pères n'ont pas été autant touchés par l'enquête que les mères. S'il est vrai que les hommes ont, en moyenne, des enfants à un âge plus avancé que les femmes, l'écart devrait s'annuler aux âges supé-

rieurs. Sa persistance laisse croire qu'il y a eu sous-déclaration des naissances par les pères. Le taux de sous-déclaration masculine dans la BHPS serait de 10 à 15 pour cent de l'ensemble des naissances (Rendall et al., 1996).

Statut matrimonial à la naissance

93 pour cent des enfants sont déclarés par les pères comme étant nés d'un mariage. Les autres enfants sont issus d'une union de fait (3 pour cent) ou d'une relation sans cohabitation (4 pour cent). Puisque les données portent sur l'ensemble des pères enquêtés, les nouvelles tendances à l'augmentation des naissances hors mariage ou à l'intérieur d'unions consensuelles sont masquées par la forte prévalence des naissances issues d'un mariage durant les périodes antérieures.

Situation familiale

Il importe, pour la définition des politiques sociales, de savoir si le père vit ou non avec ses enfants, s'il a formé une nouvelle famille et s'il a eu des enfants d'un autre lit. La BHPS a montré que, sur 1382 pères, 84 pour cent vivaient avec tous leurs enfants « dépendants » (pour la plupart âgés de moins de dix-huit ans), dont 73 pour cent dans le cadre de leur première union fertile, 6 pour cent au sein d'une nouvelle union et 5 pour cent en tant que chefs de famille monoparentale. Treize pour cent des pères n'habitaient avec aucun de leurs enfants dépendants et vivaient seuls dans la plupart des cas (9 pour cent). Enfin, 3 pour cent de ces pères vivaient avec une partie seulement de leurs enfants dépendants, dont 1 pour cent en tant que parents seuls.

(On calcule, à partir de l'enquête, le nombre d'engagements ou de situations parentales des pères à compter de leur première paternité en considérant comme un engagement ou comme une situation parentale, soit la procréation d'enfant(s) dans le cadre d'une (même) union, soit la rupture d'une union fertile, qu'elle soit ou non suivie d'une remise en couple, celle-ci n'étant comptée comme un nouvel engagement ou une nouvelle situation parentale que lorsqu'un enfant au moins est né de cette nouvelle union.)

salaires de leur ménage avaient des heures de travail encore plus longues (Brannen et al., 1994). Enfin, les horaires « anormaux » — travail de nuit, de week-end, par quarts — sont en augmentation (Hewitt, 1993; Mulgan et Wilkinson, 1995).

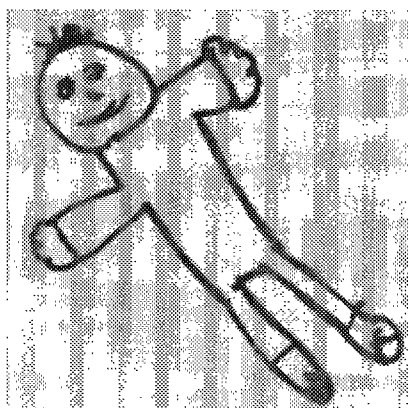
Simultanément, le travail des mères s'est répandu. En 1994, 62 pour cent des couples avec enfants à charge avaient deux revenus, presque tous les pères et le tiers de mères travaillant à plein temps. Les autres mères travaillaient à temps partiel (tableau 1).

TABLEAU 1 — *Activité économique des couples avec enfants à charge, Grande-Bretagne, 1994 (%)*

Deux revenus de travail	62
Père seul pourvoyeur	24
Mère seule pourvoyeuse	5
Aucun revenu de travail	10
<i>Familles à deux revenus</i>	
Homme et femme à temps plein	22
Homme à temps plein, femme à temps partiel	39

Source : HMSO, Office of Population Censuses and Surveys, 1996. *General Household Survey, 1994*.

Quels effets ont eus ces développements sur le rôle de pourvoyeur? Malgré la hausse de l'activité des mères, les pères en gardent l'exclusivité dans le quart des familles avec enfants à charge. Si on ajoute à ces pères seuls pour-



voyeurs les pères travaillant à temps plein dont la femme travaille à temps partiel, on peut affirmer que les pères demeurent le principal pourvoyeur de six familles avec enfants à charge sur dix.

À défaut de données comparables pour 1994, le recensement britannique de 1991 nous apprend que les pères ne travaillent guère à temps partiel (0,5 pour cent) et n'ont pas changé de rôle avec leur femme pour devenir « hommes d'intérieur » (0,3 pour cent, si l'on suppose que la catégorie « autres inactifs » couvre cette possibilité) (Joshi, 1996).

Il ne faut cependant pas sous-estimer l'ampleur du changement qui a marqué les relations entre la famille et le marché du travail, non plus que le rôle économique de la mère au sein de la famille. La contribution des pères au revenu familial est passée de 75 à 65 pour cent entre 1979-1981 et 1989-1991, et celle des mères de 10 à 16 pour cent (Harkness, 1996)³.

Le père et la vie de famille

Les a-priori sur le père et la vie de famille sont légion. En général, on tient pour acquis qu'il ne s'est jamais beaucoup occupé des tâches domestiques ni du soin des enfants — chasses-gardées de la mère — mais que sa participation aux unes et à l'autre a augmenté.

Le père et ses enfants

Ces perceptions ont été mises en doute, il y a trois décennies déjà, par des travaux illustrant la participation des pères au soin de leurs enfants (Newson et Newson, 1963). Les limites de ce genre de démonstration n'ont pas manqué d'être relevées, notamment le recours à l'anecdote et l'interprétation des comportements observés à travers le filtre des attentes sociales (Lummis, 1982).

Une confrontation des récits de parents décrivant leur expérience de la paternité dans les années 1950 avec des récits des années 1980 semble manifester « une similitude frappante » (Lewis, 1995). Mais, fait remarquer Lewis, si l'homme d'aujourd'hui peut avoir l'impression qu'il s'occupe davantage de ses enfants que son père, qu'est-ce que cela prouve? Du reste, la participation des pères des générations précédentes pourrait bien être méconnue.

Par ailleurs, la mesure du temps que les pères passent avec leurs enfants manque de rigueur, les comptes rendus d'observation variant de quelques minutes à quelques heures par jour. L'écart tient en partie à des différences de définitions: par exemple, « passer du temps en tête à tête » est-il synonyme de « passer du temps en compagnie l'un de l'autre »? Néanmoins, l'examen des budgets-temps montre que tant les hommes que les femmes consacrent plus de temps au soin des enfants qu'il y a trente ans (Gershuny, 1996). Or, même si l'augmentation a été plus considérable pour les hommes (dont la contribution a quadruplé) que pour les femmes (deux fois et demie plus présentes qu'autrefois), les femmes continuent d'accorder presque une fois et trois quarts plus de temps à leurs enfants que les hommes. En somme, elles sont vraisemblablement les principales responsables du soin des enfants,

même quand les deux parents travaillent à plein temps (Ferri et Smith, 1996).

Comme nous l'avons vu, l'horaire de travail des pères leur laisse peu de temps pour leurs enfants. Si le week-end et les vacances peuvent leur permettre de « se rattraper », cela semble plus difficile aux pères qui n'ont pas suffisamment l'habitude de prendre part à la vie de leur famille (O'Brien et Jones, 1996).

Une récente étude sur 600 adolescents londoniens âgés de 14 ans éclaire ce portrait des relations pères-enfants (O'Brien et Jones, 1996). On constate que ces jeunes passent plusieurs heures par jour (quatre et demie) avec leur père en semaine, et plus encore durant le week-end (sept). En outre, les garçons passent plus de temps avec leur père que les filles. L'activité à laquelle se livrent le plus couramment les pères en compagnie de leurs enfants est de regarder la télévision. Les courses en commun prédominent le samedi et les activités de loisirs le dimanche (O'Brien et Jones, 1996).

Les tâches ménagères

On observe une certaine augmentation du temps consacré par les hommes aux travaux domestiques, qui peut compenser partiellement la diminution des heures qu'y passent les femmes depuis qu'elles travaillent davantage hors du foyer (Joshi, 1996). Mais les femmes continuent d'assumer la majeure partie des tâches ménagères, même quand elles travaillent à plein temps. En termes relatifs, la charge la plus lourde revient aux femmes qui travaillent à temps partiel (Ferri et Smith, 1996). Les heures de travail des pères influencent considérablement leur participation à ces besognes, ainsi qu'au soin des enfants et aux activités familiales connexes. Si le nombre de ces heures dépasse 50, l'apport des

pères diminue, nonobstant le statut d'emploi de leur femme (Ferri et Smith, 1996). Selon Ferri et Smith, « la situation d'emploi des pères délimite le cadre de leur contribution à la famille », tandis que « la vie de famille et les responsabilités qui y sont liées sont les facteurs décisifs qui influencent la participation des femmes à la main-d'œuvre ».

Présence et absence du père

L'une des questions les plus débattues en Grande-Bretagne ces dernières années est celle des conséquences de l'absence (ou de la non-cohabitation) du père pour les enfants. On s'est intéressé au développement des enfants qui vivent cette situation, et on a voulu savoir si l'absence du père entravait l'épanouissement de l'identité sexuelle des garçons et la réussite scolaire, le comportement, le développement physique et le passage à l'âge adulte des filles et des garçons.

En ce qui concerne l'identité sexuelle des garçons, il apparaît que ce n'est ni l'absence du père en soi ni la quantité de temps que les pères et les fils passent ensemble qui sont déterminants, mais la qualité de la relation : si elle est chaleureuse et attentive, les garçons sont plus susceptibles d'adhérer aux normes et attentes dominantes de la société eu égard à la virilité. Ils ne vont ni exagérer celle-ci ni singer leur père. Au contraire, ils se révèlent équilibrés et réussissent bien à l'école ; leur intégration sociale est harmonieuse, de même que leurs relations intimes à l'âge adulte (Lamb, 1996).

Le rapport affectif avec les enfants n'épuise cependant pas le rôle paternel. Le père est aussi pourvoyeur, ainsi que partenaire de la mère en tant que parent et conjoint. La façon dont il remplit ces rôles fait partie du contexte dans lequel les enfants grandissent. À ce titre, elle influence leur développe-

ment. Les enfants qui ne vivent pas avec leur père paraissent moins bien dotés pour un certain nombre de facteurs qui sont censés faciliter leur développement optimal, et la relation père-enfant peut en souffrir (Lamb, 1996).

On a observé les effets de l'absence du père sur diverses dimensions du développement de l'enfant (physiques, comportementales, psychologiques, scolaires), dans certains cas tout au long de l'adolescence et jusqu'au début de l'âge adulte. D'autres dimensions se sont alors ajoutées, l'emploi et la formation d'une famille par exemple.

Il s'agissait de savoir en quoi les pères non gardiens sont absents de la vie de leurs enfants et jusqu'à quel point cette situation est grave. Il s'avère que ce n'est pas l'absence elle-même qui influence le développement des enfants, mais le type de rupture qui la provoque (Burghes, 1994).

Ainsi, *en moyenne*, le développement global des enfants de parents séparés ou divorcés paraît moins réussi que celui des enfants de parents demeurés unis. Certaines différences entre les deux groupes ont même été observées avant la rupture, alors que les enfants dont la famille est devenue monoparentale par suite du veuvage de leur mère se comparent assez bien aux enfants de familles intactes. Des écarts apparaissent aussi pour les enfants dont les parents ont formé une nouvelle union (Burghes, 1994).

Ces résultats doivent cependant être envisagés avec prudence. Premièrement, les différences notées sont faibles, bien que statistiquement significatives. Deuxièmement, dans bien des cas, seulement une minorité du groupe désavantagé a subi l'inconvénient que l'on cherche à mesurer, ou présenté un mauvais score pour la variable étu-

diée. On ne peut donc pas parler ici de fatalité (Burghes, 1994).

Compte tenu des différences observées parmi les enfants dont le père est absent (orphelins et non orphelins), l'absence ne semble pas suffire à expliquer les écarts entre ce groupe et les enfants qui vivent avec leur père. Il faut faire appel aux facteurs affectifs, sociaux et financiers qui sous-tendent la rupture du couple parental pour comprendre les effets ressentis par les enfants dans la suite de leur vie. Certains de ces effets peuvent d'ailleurs se manifester aussi bien avant qu'après l'éclatement de la famille. Lorsque les circonstances de la désunion sont prises en considération, les écarts entre les enfants peuvent s'aplanir jusqu'à disparaître. Les conflits familiaux sont en cause dans toute cette dynamique, de même que la qualité des relations entre les parents et entre les parents et les enfants, avant et après la rupture familiale.

La décomposition et l'analyse des processus qui sous-tendent l'absence du père et l'examen de leurs conséquences sont loin d'être achevés. On n'a même pas commencé à étudier les effets de la poursuite d'une bonne relation entre les pères non gardiens et leurs enfants, ou de la collaboration harmonieuse des parents séparés à l'éducation de leurs enfants (Burghes, 1994; Utting, 1995).

Relevons à cet égard que les pères non gardiens peuvent avoir de nombreuses difficultés à surmonter pour garder des rapports étroits avec leurs enfants. L'attitude de la mère joue un rôle important à ce chapitre. Le revenu du père, le logement où il vit et les moyens de transport dont il dispose également: le manque de ressources peut entraver ses efforts pour conserver une relation active avec ses enfants.

Les moyens d'être père

La nature et l'étendue du soutien apporté aux pères par une société dépendent de la conception de la paternité qui y prévaut. Par le passé les pères, en tant que pourvoyeurs, avaient droit à des aides gouvernementales. Aujourd'hui celles-ci ont tendance à diminuer, et l'on se tourne de plus en plus vers des mesures de soutien à la responsabilité du père en matière de soin et d'éducation des enfants.

Traditionnellement, les hommes bénéficiaient des deux dégrèvements fiscaux accordés aux maris et aux pères. En 1979, la déduction pour enfants a cédé la place à une prestation pour enfants, normalement versée à la mère. Il semble désormais qu'il convienne d'aider les *parents* à élever *leurs* enfants, plutôt que le *père* à subvenir aux besoins de *ses* enfants. Dans le même temps, l'abattement accordé au mari a été remplacé par l'abattement destiné aux couples mariés (dont le montant n'a d'ailleurs cessé de décroître en termes réels). Cette mesure a été justifiée, notamment, par la diminution de la dépendance financière des femmes envers leur mari et par l'instauration d'une taxation distincte pour les maris et les femmes.

Ces changements, avec d'autres, ont modifié le régime de taxation et de prestations, au détriment des pères actifs qui ont des enfants à charge, en particulier de



ceux dont le salaire est faible. Par comparaison, les couples sans enfant sont favorisés.

L'accent sur les dimensions soin et éducation du rôle paternel est de nature à favoriser le développement d'aides non financières publiques ou privées, tels le congé de paternité et le congé parental. Or, le dossier des congés de paternité et des congés parentaux n'a guère progressé en Grande-Bretagne, ni dans la loi, ni dans les faits. À cet égard, notre pays se distingue de ses partenaires européens. Le Royaume-Uni, l'Irlande et le Luxembourg sont les seuls pays à n'avoir pas inscrit les congés parentaux dans leurs lois. En outre, sept des quinze pays européens ont des congés de paternité légaux, et huit offrent des congés pour raisons familiales qui permettent aux parents de s'absenter de leur travail afin de prendre soin de leurs enfants malades.

Le gouvernement s'est opposé à l'instauration de congés de paternité légaux au motif que de tels congés, alourdissant les charges patronales, devraient être négociés librement entre patrons et employés, et que tel est d'ailleurs de plus en plus souvent le cas.

Pourtant, les recherches tendent à montrer que les congés de courte ou moyenne durée accroissent l'emploi et les revenus (Ruhm et Teague, 1995; Wilkinson et

Briscoe, 1996), qu'on trouve plus couramment des mesures résultant de négociations collectives dans le secteur public et les grandes entreprises que dans les petites organisations (Employment Committee, 1995) et qu'enfin les congés sont assortis de conditions très variables quant à la durée, à la rémunération et au pouvoir discrétionnaire de l'employeur.

Évolution des lois touchant la paternité

Nous ne traiterons pas ici de l'influence des conceptions passées de la masculinité et de l'inscription dans la loi de la notion de père pourvoyeur au sein d'une relation matrimoniale hétérosexuelle (voir à ce sujet Collier, 1995). Nous n'examinerons pas non plus l'évolution passée des idéaux et des attentes à l'égard de la paternité tels qu'ils ressortent des textes de loi (voir Sarre, 1996).

Depuis dix ans se sont succédé un certain nombre de mesures législatives touchant la paternité. Le Family Law Reform Act de 1987 a mis fin à toute discrimination légale à l'égard des enfants illégitimes et supprimé la distinction entre légitime et illégitime dans ce contexte. Le Human Fertilisation and Embryology Act de 1990 réglemente la fécondation *in vitro* et l'insémination artificielle avec donneur, et oblige quiconque veut offrir ces services au public à solliciter un permis. Le Children Act de 1991 met l'accent sur les responsabilités des parents plutôt que sur leurs droits. Le Child Support Act et le Criminal Justice Act, adoptés la même année, envisagent ces responsabilités sous l'angle financier. L'un des buts du Family Law Act de 1996 — qui a réformé la loi sur le divorce — est d'atténuer l'hostilité et l'amertume entre les partenaires et le traumatisme subi par les enfants.

En ce qui concerne les pères, on continue de distinguer entre ceux qui sont mariés et ceux qui ne le sont pas. Aussi la paternité ne confère-t-elle toujours pas automatiquement les droits parentaux, même si le Family Law Reform Act de 1987 puis le Children Act de 1989 ont reconnu au père non marié le droit de demander une ordonnance de responsabilité parentale.

En accordant virtuellement au père biologique non marié les mêmes droits qu'au père marié, le Family Law Reform Act a souligné, pour la première fois en ce siècle, l'importance du lien génétique entre le père et l'enfant. Par le passé, le droit coutumier anglais n'avait voulu reconnaître que le lien entre un père et son enfant légitime. Le lien génétique était la condition nécessaire mais non suffisante de la paternité légale.

Toutefois, l'homme dont la partenaire a reçu le sperme d'un donneur selon les termes et conditions prévus au Human Fertilisation and Embryology Act de 1990 est considéré comme le père de l'enfant, que le couple soit marié ou non. Un père non marié peut donc légalement acquérir le statut de père de l'enfant de sa partenaire sans en être le père génétique. En outre, le couple n'a pas à prouver qu'il partage le même logement.

Le Children Act de 1989 concerne les enfants ainsi que les responsabilités, plutôt que les droits, des parents. La responsabilité parentale ne dépend pas du statut matrimonial, bien qu'elle ne soit pas acquise automatiquement par les pères non mariés, qui peuvent l'obtenir avec l'accord de la mère ou par ordre de la Cour. Le tribunal, en prenant sa décision, tient compte avant tout du bien de l'enfant.

Face à l'augmentation des grossesses hors mariage, l'obligation faite aux pères célibataires de solliciter la responsabilité parentale

revêt une importance particulière, car ces pères ne sont généralement pas conscients que les droits parentaux ne leur sont pas conférés automatiquement au moment d'une naissance (McRae, 1993).

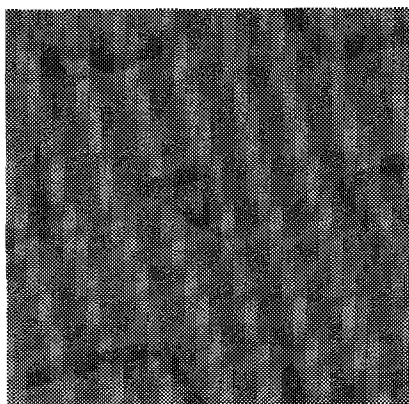
La responsabilité parentale englobe tous les droits, devoirs, pouvoirs, responsabilités et autorité reconnus par la loi aux parents à l'égard de leurs enfants et de leurs biens. Elle comprend le droit de garde des enfants, le pouvoir de décider de leur éducation, d'exercer l'autorité sur eux, d'administrer leurs biens, d'accepter ou de refuser des traitements médicaux en leur nom, de les voir, et de les représenter devant les tribunaux.

Le père non marié a son mot à dire sur le soin de son enfant, même lorsqu'il n'a pas la responsabilité parentale. Si l'enfant est confié à la garde d'un tiers, l'autorité locale doit accorder au père des droits de visite et a toute compétence pour faire respecter ses désirs et ses sentiments.

S'il y a litige entre les parents, c'est le bien de l'enfant qui doit guider la décision du tribunal. Les pères célibataires sont tenus de pourvoir à l'entretien matériel de leur enfant, qu'ils aient ou non la responsabilité parentale.

On a décelé des incohérences dans cet ensemble de lois touchant la paternité. Ainsi, le Family Law Reform Act de 1987, le Children Act de 1989 et le Family Law Act de 1996 définissent les droits et les responsabilités des pères en fonction du bien des enfants. Par contre, c'est la responsabilité financière des parents — des pères, dans bien des cas — qui sous-tend, en tout ou en partie, les obligations définies dans le Child Support Act et dans le Criminal Justice Act de 1991.

Il y a une contradiction patente entre le Child Support Act de 1991, qui impose des charges financières aux pères nonobstant leur statut matrimonial, et le Children Act de



1989, qui n'accorde pas automatiquement la responsabilité parentale aux pères célibataires et les contraint à la solliciter. La loi, en outre, distingue entre l'obligation du père de contribuer financièrement à l'entretien de son enfant et son droit de le voir. Les pères, quant à eux, sont d'avis que ces deux aspects sont directement liés, et le cadre législatif ne semble pas évoluer dans le sens de ce qui serait pour eux l'ordre naturel des choses (Bradshaw, 1996; Clarke et al., 1996; Speak, 1996).

Conclusion

Étant donné la place qu'occupent actuellement les transformations familiales, l'absence du père et la diversification des rôles paternels dans l'opinion britannique, la continuité observée dans les faits ne laisse pas de surprendre. La plu-

part des pères vivent avec tous leurs enfants à l'intérieur de leur première union, qui est le plus souvent légale. Le mariage continue de conférer automatiquement aux parents des droits que les pères non mariés sont obligés de solliciter. Par ailleurs, les pères occupent généralement un emploi à plein temps et demeurent les principaux pourvoyeurs de la famille.

Or, les taux de chômage sont élevés en Grande-Bretagne comparativement aux autres pays européens, et le soutien financier aux pères a diminué. En outre, on demande aux pères de participer davantage à la vie de leurs enfants, sans leur faciliter la tâche par des congés parentaux ou des congés de paternité légaux. Mais si les pères consacrent plus de temps qu'autrefois au soin des enfants et aux tâches domestiques, les mères continuent d'assumer la plus grande part du fardeau, d'autant plus que la contribution des pères est limitée par leurs longues heures de travail.

On perçoit cependant des changements; de plus en plus de pères vivent séparés de leurs enfants, et les rôles paternels se diversifient et se renouvellent par la force des choses. Mais les hommes font face à ces nouvelles exigences sans le soutien de politiques sociales appropriées.

Peut-on raisonnablement attendre d'eux qu'ils pourvoient aux besoins de leurs enfants, partagent la responsabilité de les soigner et de les élever, leur donnent l'exemple et jouent à leur égard le rôle de modèle identitaire sans leur en donner les moyens?

Si l'on continue d'élargir le rôle du père, il faudra abattre bien des barrières structurelles et idéologiques et fournir des aides adaptées aux nouveaux contenus de la paternité. Il ne s'agit pas ici de définir ces contenus, mais de faire ressortir que, sans mesures de soutien, les pères risquent de faillir aux exi-

gences de plus en plus claires de la société et de ne pouvoir assumer leur paternité autant qu'ils le voudraient.

Louie Burghes
Family Policy Studies Centre
Londres⁴

Notes

- ¹ On obtiendra une étude plus complète (*Fathers and Fatherhood Today*) en s'adressant au Family Policy Studies Centre (231 Baker Street, London, England). Les données démographiques présentées en encadré ont été rassemblées par Lynda Clarke (Family Policy Studies Centre), avec la collaboration de Georgia Verropoulou (City University) et d'Andrew Sloggett (London School of Hygiene and Tropical Medicine).
- ² Par exemple, un peu plus de la moitié (53 pour cent) des hommes qui ont répondu à la British Social Attitudes Survey (1992) étaient d'avis qu'il revenait au mari de rapporter de l'argent et à la femme de s'occuper de la maison et des enfants (Scott et al., 1993).
- ³ Cette analyse s'appuie sur les données de l'enquête générale sur les ménages (General Household Survey) de Grande-Bretagne relatives aux femmes âgées de 24 à 55 ans vivant avec leur conjoint (légal ou de fait). La part des revenus hors travail, qui complètent le revenu familial, s'est accrue en cours de période, et l'augmentation a été relativement plus importante pour les couples sans enfant que pour les familles avec enfants.
- ⁴ Version française : Johanne Archambault.

Bibliographie

- ALERT, Amanda. 1996. *Youth Employment. A Contradiction in Terms*. Londres, The Children's Society.
- BRADSHAW, Jonathan. 1996. *Talk to the All Party Committee on the Child Support Act*. University of York, Social Policy Research Unit, texte inédit.
- BRANNEN Julia, George MESZAROS, Peter MOSS et Gillian POLAND. 1994. *Employment and Family Life. A Review of Research (1980-1994)*. Sheffield, Employment Department, Research Series No. 41.
- BURGHES, Louie. 1994. *Lone Parenthood and Family Disruption. The Outcomes for*

- Children*. Londres, Family Policy Studies Centre.
- CLARKE, Karen, Caroline GLENDINNING et Gary CRAIG. 1996. *Small Change. The Impact of the Child Support Act on Lone Mothers and Children*. Londres, Family Policy Studies Centre, Family and Parenthood Series.
- CLARKE, Lynda, Anne CONDY et Adrian DOWNING. 1995. *Fathers : A Socio-Demographic Profile*. Final Report to the Department of Health. Londres.
- COLEMAN, David. 1995. *Male Fertility Trends in Industrial Countries : Theories in Search of Some Evidence*. Communication présentée au Seminar on Fertility and the Male Life Cycle in the Era of Fertility Decline, Zacatecas, Mexique, 13-16 novembre. Liège, IUSSP.
- COLLIER, Richard. 1995. *Masculinity, Law and the Family*. Londres, Routledge.
- ELIAS, Peter, et Mary GREGORY. 1994. *The Changing Structure of Occupations and Earnings in Great Britain, 1975-1990. An Analysis Based on the New Earnings Survey Panel Dataset*. Sheffield, Employment Department, Research Series No. 27.
- EMPLOYMENT COMMITTEE. 1995. *Mothers in Employment. Volume 1 : Report and Proceedings of the Committee*. First Report, Session 1994-95, HC 227-1. Londres, HMSO.
- EUROPEAN COMMISSION NETWORK ON CHILDCARE. 1996. *A Review of Services for Young Children in the European Union 1990-1995*. European Commission Directorate General V (Employment, Industrial Relations and Social Affairs), Equal Opportunities Unit.
- FERRI, Elsa, et Kate SMITH. 1996. *Parenting in the 1990s*. Londres, Family Policy Studies Centre, Family and Parenthood Series.
- GERSHUNY, Jay. 1996. Données inédites. University of Essex, ESRC Research Centre on Micro-Social Change.
- GREG, Paul, et Jonathan WADSWORTH. 1996. *Mind the Gap, Please ? The Changing Nature of Entry Jobs in Britain*. University of London, London School of Economics, Centre for Economic Performance, Discussion Paper Number 303, août.
- HARKNESS, Susan. 1996. Unpublished data on shares of family income by family type. University of London, London School of Economics, Suntory-Toyota International Centre for Economics and Related Disciplines, Welfare State Programme.
- HARKNESS, Susan, Stephen MACHIN et Jane WADFOGEL. 1995. *Evaluating the Pin Money Hypothesis : The Relationship between Women's Labour Market, Family Income and Poverty in Britain*. University of London, London School of Economics, Suntory-Toyota International Centre for Economics and Related Disciplines, Welfare State Programme, Discussion Paper 108.
- HARROW, Ann, et Peter MOSS. 1994. « Working Parents : Trends in the 1980s », dans *Employment Gazette*. Londres, Employment Department, octobre : 343-352.
- HASKEY, John. 1993. « Lone Parents and Married Parents with Dependent Children in Great Britain », *Population Trends* : 72, été : 34-43. Londres, HMSO.
- HEWITT, Patricia. 1993. *About Time. The Revolution in Work and Family Life*. Londres, Institute of Public Policy Research.
- HOSCHILD, Arlie. 1995. « Understanding the Future of Fatherhood. The "Daddy Hierarchy" and beyond », dans Mirjam Van DONGEN, Gerard FRINKING et Menno JACOBS, éd. *Changing Fatherhood. An Interdisciplinary Perspective*. Amsterdam, Thesis Publisher.
- JOSHI, Heather. 1996. *The Opportunity Costs of Childbearing : More than Mothers' Business*. Conférence prononcée devant la British Society for Population Studies, St. Andrews, septembre.
- JOSHI, Heather, Angela DALE, Clare WARD et Hugh DAVIES. 1995. *Dependence and Independence in the Finances of Women Aged 33*. Londres, Family Policy Studies Centre.
- KRAEMER, Sebastian. 1995. « Fathers Roles : Research Findings and Policy Implications », Tavistock Clinic Public Lecture, *Tavistock Clinic Paper*, no 142. Londres, Tavistock.
- KIERNAN, Kathleen. 1995. « Social Backgrounds and Post-birth Experiences of Young Parents », *Findings*, Social Policy Research 80, York, Joseph Rowntree Foundation.
- LAMB, Michael. 1996. *What Are Fathers for ?* Communication inédite présentée au colloque « Men and their Children », Institute for Public Policy Research, avril.
- LEWIS, Charlie. 1995. « Men's Aspirations Concerning Child Care : The Extent to which They Are Realised », dans Mirjam Van DONGEN, Gerard FRINKING et Menno JACOBS, éd. *Changing Fatherhood. An Interdisciplinary Perspective*. Amsterdam, Thesis Publisher.
- LUMMIS, Trevor. 1982. « The Historical Dimension of Fatherhood : A Case Study 1890-1914 », dans Lorna McKEE et Margaret O'BRIEN, éd. *The Father Figure*. Londres et New York, Tavistock Publications : 43-56.
- McRAE, Susan. 1993. *Cohabiting Mothers. Changing Mothers and Motherhood*. Londres, Policy Studies Institute.
- McKEE, Lorna, et Margaret O'BRIEN, éd. 1982. *The Father Figure*. Londres et New York, Tavistock Publications.
- MULGAN, Geoff, et Helen WILKINSON. 1995. « Well-being and Time », dans *The Time Squeeze*, Londres, DEMOS, Quarterly Issue 5 : 2-11.
- NEWSON, John, et Elizabeth NEWSON. 1963. *Infant Care in an Urban Community*. Grande-Bretagne, George Allen and Unwin Ltd.
- ORBACH, Susie. 1994. « Is Dad a Boy's Best Friend ? », *The Guardian Weekend*, Angleterre, juin : 1.
- O'BRIEN, Margaret, et Deborah JONES. 1996. « The Absence and Presence of Fathers : Accounts from Children's Diaries », dans U. BJORNBERG et A. K. KOLLIND, éd. *Men's Family Relations*. University of Göteborg Publications.
- RENDALL, M. R., L. CLARKE, E. P. PETERS, N. RANJIT et G. VERROPOULOU. 1996. *Retrospective and Panel Underreporting of Male Fertility in the United States and Britain*. Communication présentée au Essex Centre for Micro-Social Change. Working Paper disponible auprès du premier auteur à : Cornell University, Ithaca, New York.
- RUHM, C., et J. TEAGUE. 1995. *Parental Leave Policies in Europe and North America*. États-Unis, US National Bureau of Economic Research, Working Paper 5065.
- SARRE, Sophie. 1996. *A Place for Fathers : Fathers and Social Policy in the Post-war Period*. Londres, London School of Economics and Political Science, Suntory and Toyota International Centre for Economics, Welfare State Programme, Paper 125.
- SCOTT, Jacqueline, Michael BRAUN et Duane ALWIN. 1993. « The Family Way », dans Roger JOWELL, Lindsay BROOK et Lizanne DOWDS, éd. *International Social Attitudes*. SCPR, Aldershot, Angleterre, Duckworth.
- SPEAK, Suzanne. 1996. *What about Dads ?* Presentation at Trust for the Study of Adolescence Conference, « Understanding Teenage Parents : What Current Research Has to Say », Newcastle.
- TRADE UNION CONGRESS. 1996. *Underworked and Underpaid. A Report on Young People's Labour Market Experiences*. Trade Union Congress, Economic and Social Affairs Department.
- UTTING, David. 1995. *Family and Parenthood. Supporting Families, Preventing Breakdown*. York, Joseph Rowntree Foundation.
- WILKINSON, Helen, et Ivan BRISCOE. 1996. *Parental Leave : The Price of Family Values*. Project Report. Londres, DEMOS.